



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2025-03-24

Objet :

BUDGET ANNEXE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES M22 – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Date de la convocation	19.03.2025	COMPETENCE : intérêt commun -tous services	
Délégués en exercice	454		
Présents	80	Nombre de votants	45
Procurations	3	Suffrages exprimés	45
Date de mise en ligne	28.03.2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué **le 25 mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.**

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 031-200080042-20250325-2025048-DE

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	SUPPLÉÉ PAR	PROCURATION A	NOM - PRENOM	TIT COMMUN	LZHEIMER	MAAD	SIAD
ALAN	BRANA	Guillaume	X				x	x		
ARBON	DI PIETRO	Anne		X		BARRERE Chantal	x	x		
ARNAUD-GUILHEM	VIALATTE	Jean-Pierre			X	VIGNEAUX Laure	x	x		
ASPET	SAGET	Muriel	X				x	x		
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				x	x	x	x
ASPRET SARRAT	SEGURA	Evelyne	X				x	x	x	x
AULON	VANDERGHEYNST	Claude	X				x	x		
AURIGNAC	BERGES	Monique	X				x	x		
AUSSEING	NICOLAS ROYER	Catherine	X				x	x		
AUSSON	DELPHIN	Anne-Marie	X				x	x	x	x
BEAUCHALOT	GARRIGUES	Joel	X				x	x		
BEAUCHALOT	MOLLE MARTIN	Berthe	X				x	x		
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				x	x		
BORDES DE RIVIERE	CAPERAN LORENZI	Geneviève	X				x	x	x	x
BORDES DE RIVIERE	NAVARRÉ	Chantal	X				x	x	x	x
BOUDRAC	CLARENS	Gilles	X				x	x	x	x
BOUSSAN	DEMENITROUX	Emma	X				x	x		
CASSAGNE	ROUQUETTE-ALCARAZ	Dominique	X				x	x		
CASTELGAILLARD	DUCLOS	Robert	X				x	x		
CASTELGAILLARD	FOREST	Cécile			X	DUCLOS Robert	x	x		
CASTERA-VIGNOLES	POUZOL	Thierry	X				x	x		
CAZAUNOUS	GOUDIER	Christiane	X				x	x		
CAZAUNOUS	FARINE	Martine	X				x	x		
CAZENEUVE-MONTAUT	DUCLOS	Laurent	X				x	x		
CIER DE RIVIERE	EXPOSITO	Murielle	X				x	x		x
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				x	x		
CLARAC	BASS	Veronique	X				x	x	x	x
CLARAC	PANDOLFI	Isabelle	X				x	x	x	x
CUING (LE)	LACROIX	Nathalie	X				x	x	x	x
ESTANCARBON	PUJOL DURAND	Annie		X		NICOLOSO Sylviane	x	x	x	x
ESTANCARBON	RODELLAR	Monique	X				x	x	x	x
FIGAROL	PERRIN	Lydie	X				x	x		
HUOS	DUPLEICH	Jean-Bertrand	X				x	x		x
L'ISLE EN DODON	BERGOUNAN	Jeanette	X				x	x		
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				x	x	x	x
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				x	x	x	x
LANDORTHE	GUERRI	Laetitia		X		VENEL Anne-Marie	x	x	x	x
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				x	x	x	x
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				x	x		
LECUSSAN	LUC	Christine	X				x	x	x	x

Comité syndical du 25.03.2025

BUDGET ANNEXE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES M 22
AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Vice-Président **Monsieur Denis SARRAQUIGNE** présente l'affectation de résultat suivante sur le Budget SSIAD Personnes Handicapées.

COMPTE DE RESULTAT

En application des articles L314-51 et suivants du Code de l'Action Sociale et de la famille le résultat est corrigé de la manière suivante. L'exercice 2024 fait apparaître un résultat comptable excédentaire de 119 021.46 €.

Il convient d'affecter au compte 10686 « réserve de compensation » la somme de 119 021.46 €.

FINANCEMENT

Capacité d'autofinancement : 119 021.46 €

Apport au fonds de roulement : 119 021.46 €

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats 2024 DU SSIAD PERSONNES HANDICAPEES.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à cette délibération.

- **POUR : 45**
- **CONTRE : /**
- **ABSTENTIONS : /**

ADOPTE

Fait et délibéré le 25 mars 2025

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX

